

Cette fiche technique sur la prophylaxie dans les serres horticoles communiquée dans ce BSV a été réalisée par l'AREXHOR SM dans le cadre d'écophyto et sera prochainement disponible sur le site de la DRAAF Normandie.

BSV de pré-campagne

La prophylaxie dans les serres horticoles

Introduction

La prophylaxie correspond à la première étape incontournable pour limiter au maximum les risques phytosanitaires. Le raisonnement de la lutte contre les maladies et ravageurs passe obligatoirement par des règles d'hygiène strictes et l'introduction de plants sains pour éviter les sources d'inoculum et de foyers.

Élimination des adventices

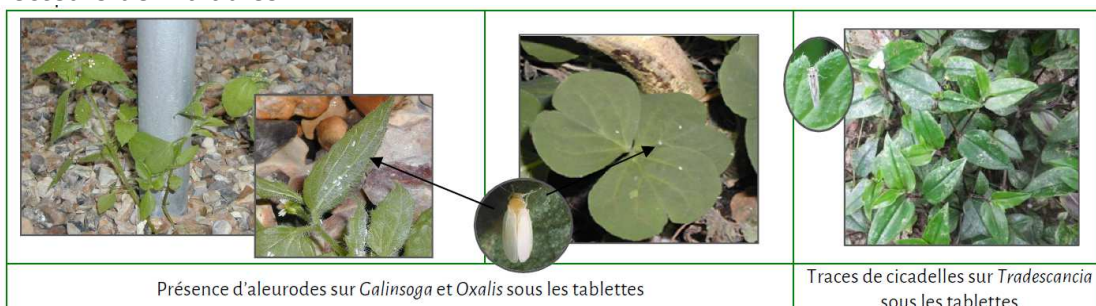
L'élimination des adventices est indispensable car elles peuvent être potentiellement des réservoirs de virus, maladies et foyers d'insectes.

→ Réservoirs de maladies, exemple des virus

Plus de 1000 espèces herbacées (plantes ornementales, maraîchères et aussi les adventices) sont susceptibles d'être hôtes de TSWV. Toutes les familles sont concernées (Solanacées, Astéracées, Brassicacées, Oxalidacées, Caryophyllacées...).

→ Foyers d'insectes

Les adventices telles que le chénopode, l'oxalis, le mouron des oiseaux, l'ortie, sont également susceptibles d'être supports d'insectes (acariens, aleurodes, cicadelles, pucerons, thrips,...). Ces insectes piqueurs suceurs sont par ailleurs vecteurs de maladies.



Élimination des plantes suspectes

L'élimination des plantes foyers, des déchets végétaux est indispensable pour éviter la dissémination des maladies ou ravageurs dans la culture. Il est préférable de jeter une plante trop infestée car la lutte sera trop difficile voir inefficace.



Les champignons peuvent entrer en vie ralentie quand les conditions deviennent défavorables. Ils créent des organes de conservation qui peuvent résister dans le sol ou dans les déchets végétaux pendant plusieurs années.



Animateur référent

Damien LOISEL
FREDON BN
02.31.46.96.52
d.loisel.fredonbn@orange.fr

Animateur suppléant

Marie-Laure WINOCQ
AREXHOR SM
02.35.12.26.22
marie-laure.winocq@astredhor.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

Abonnez-vous sur
www.normandie.chambagri.fr

Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.



Les déchets végétaux ne doivent pas rester dans la culture même dans un contenant en attente dans les allées ou en fond de serre. En effet, les populations de thrips dans les boutons floraux, acariens, aleurodes peuvent très vite recoloniser les parcelles cultivées. La zone de stockage des résidus végétaux doit être suffisamment éloignée et bâchée.

L'élimination des déchets par compostage est une solution si le niveau de température est suffisamment élevé, pour à la fois décomposer les végétaux et détruire les agents pathogènes.

Les plantes de la saison précédente seront gardées uniquement si celles-ci ne présentent aucun risque phytosanitaire.

Isolement des plantes de négoce, des plantes de collection...

Si possible, il est préférable de ne pas avoir de plantes extérieures à la production (négoce, collection, conservation de pieds-mères) dans les serres de culture.

Introduction de plants sains et suivis des cultures

Il est important de disposer de végétaux de qualité provenant d'un multiplicateur assurant une production contrôlée et de qualité (plants certifiés, plants munis de passeport phytosanitaire). Les plantes doivent être inspectées avant rempotage.



Une culture saine commence par l'introduction de plant sain dans l'entreprise.

Une fois introduit dans l'entreprise, les plantes feront l'objet d'un suivi régulier par des observations des cultures et des outils de contrôle. **Ce suivi peut permettre de participer au réseau d'épidémiosurveillance et de comparer ses observations à la tendance sanitaire régionale à travers la lecture du BSV, outil d'aide à la décision. Vous trouverez un formulaire d'inscription à la fin de ce BSV.**

Avantages du réseau d'épidémiosurveillance :

- être au courant de l'actualité sanitaire de la région et participer à la bonne gestion sanitaire de sa région (Réunion bilan annuelle, synthèse annuelle des échantillons envoyés par le réseau, envoi BSV par mail)
- se perfectionner dans l'observation sanitaire en suivant la démarche suivante :
 - ° L'investigation (Protocoles/Plante hôte, symptômes ou signes ou indices, historique, conditions de culture)
 - ° Les hypothèses
 - ° L'identification
 - ° L'analyse des résultats
- échanger avec les autres observateurs et l'animateur.

En cas de doute, le producteur pourra se faire aider de son conseiller et se retourner vers son fournisseur pour vérifier l'absence ou présence de maladies ou ravageurs.

La désinfection des structures

Le démarrage d'une désinfection ne pourra se faire que dans une serre vide ou une serre en partie vide débarrassée de tout foyer de contamination. En effet, avant d'envisager la désinfection, il est indispensable d'enlever tous les résidus de culture, jeter les invendus, éliminer les adventices, les déchets de culture et de réaliser un nettoyage (jet, karcher) car de nombreux produits sont inactivés par la matière organique.

L'idéal est de prévoir un vide sanitaire (dans une serre totalement vide) quand cela est possible. La technique consiste à augmenter les températures de la serre, et de fermer la serre pendant plusieurs jours. La température augmente soit par le système de chauffage ou par l'action du soleil. Cette stratégie permet l'éclosion des derniers insectes en dormance. Les ravageurs mourront rapidement dans ces conditions de hautes températures et de basses hygrométries. Il est possible de mettre des panneaux jaunes pour capturer les derniers insectes présents.

La désinfection doit être gérée sur l'ensemble de l'établissement : structures et abris, matériels comme les tablettes, contenants, plaques de semis (à haut risque de transmission des maladies), les outils. Celle-ci peut

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, HORTI PEPI, AREXHOR SM, DRAAF Haute et Basse-Normandie et producteurs, Lycée agricole et horticole de Coutances, les jardins suspendus de la Ville du Havre, CAT LE BELLAIE

être réalisée par pulvérisation ou par trempage, un nettoyage préalable devant être toujours fait. La désinfection par trempage nécessite de changer la solution désinfectante régulièrement.

Les canalisations et les cuves de récupération des eaux de drainage doivent être également prises en considération dans le planning.

Personnels et mesures sanitaires :

Afin d'éviter les transmissions des maladies par contact, il est intéressant de mettre des pédiluves à l'entrée des blocs de serre afin de s'affranchir de pathogènes comme les bactéries et champignons. Ne pas oublier le lavage des mains, pour éviter la propagation des virus, rouille...

Devenez observateurs pour l'année 2016 !

Afin d'assurer un meilleur suivi sur l'ensemble de la région Normandie, nous invitons tout producteur ou professionnel en relation avec cette filière végétale à rejoindre le réseau des observateurs du BSV Cultures ornementales.

Pour cela, c'est simple, il vous suffit de remplir la fiche suivante et de nous la renvoyer aux coordonnées indiquées.

• **Je participe au réseau d'observateurs :**

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Profession (Pépinieriste, Horticulteur, Conseiller spécialisé, Professeur, Chef de culture, Responsable de rayon, etc...) :

Bioagresseurs et/ou cultures pouvant être suivies :

FREDON de Basse-Normandie – Damien LOISEL
4, place de Boston – Bât A – 14200 Hérouville Saint Clair
02-31-46-96-54 – d.loisel.fredonbn@orange.fr